

Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente
- Début de l'accompagnement selon confirmation de la recevabilité par le certificateur et obtention du financement

Durée

- 21 h 00 sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

Qualité des accompagnateurs

- Accompagnateurs spécialistes des référentiels de la certification visée et de l'accompagnement VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



VAE Certification Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et de Tourisme (VCVAT)

Diagnostic de Faisabilité / Accompagnement / Validation

Objectifs généraux

- ◆ Valider la Certification Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et de Tourisme :
 - ◆ Mener un entretien de vente de voyages d'affaires et de loisirs
 - ◆ Effectuer la gestion des dossiers, de la réservation des prestations de voyage jusqu'au retour du client
 - ◆ Elaborer des forfaits touristiques sur-mesure, de loisirs et d'affaires
 - ◆ Assurer la communication et la promotion des offres touristiques auprès des clients

Les plus de la prestation



- ◆ Conseil à la constitution du dossier de recevabilité
- ◆ Accompagnement à la rédaction du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP)
- ◆ Identification des compléments de formation si nécessaire
- ◆ Organisation de la présentation à la session de validation
- ◆ Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels
- ◆ Évaluation tout au long de l'accompagnement notamment sous forme de questionnements

Validation

- ◆ Validation totale : Certification Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et de Tourisme (VCVAT)
- ◆ Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/40665>
- ◆ Code RNCP : 40665
- ◆ Certificateur : AFTRAL (date de décision : 23/05/2025)
- ◆ Code Certif Info : 109055



Agrément

- ◆ AFTRAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
- Présentation des différentes étapes - Modalités pratiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de recevabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE - Analyse du CV et des expériences du candidat - Choix de la certification - Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Modalités de dépôt auprès du certificateur		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Rédiger le dossier de validation en lien avec la certification visée (à réception de la décision favorable de recevabilité émise par l'organisme certificateur) et le déposer auprès de l'organisme certificateur	14 h 00
Accompagnement à la rédaction du dossier de Validation (des Acquis de l'Expérience) - Appropriation du référentiel d'activité et compétences de la certification visée - Inventaire de l'expérience professionnelle et/ou personnelle du candidat - Sélection des activités à expliciter et explicitation de celles-ci (argumentation, illustration) - Identification des compétences du candidat et rapprochement avec celles requises par la certification visée - Sélection des éléments à valoriser pour faire la preuve des compétences du candidat - Identification des éventuels écarts existants avec la certification visée et des compléments de formation nécessaires le cas échéant - Rédaction du Dossier de validation : Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP) - Appropriation des modalités d'évaluation de la certification visée - Inscription aux épreuves de validation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Valider la certification visée	3 h 30
Passage devant le jury d'évaluation - Présentation du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP) - Questions / réponses entre le candidat et les membres du jury - Entretien final		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia